

DELIBERATIONS
du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 19 octobre 2016

Délibération n° 2016 – 19/10/2016 – 27

Mise à jour du RIFSEEP pour la filière santé – corps des infirmiers

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis du Comité technique rendu en sa séance du 6 octobre 2016

Après en avoir délibéré

Approuve, avec 15 voix pour, 1 voix contre, 7 abstentions :

la mise en œuvre du RIFSEEP pour la filière santé – corps des infirmiers

Dijon, le 20 octobre 2016

Le Président de l'Université de Bourgogne,



Alain BONNIN

P.J. : Propositions montants IFSE par niveau – Infirmiers de l'éducation nationale

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Grade		IFTS		IFSE			
		Total /agent	Poste	grpe de fonct	Nbre de poste	montant annuel IFSE	Rappel des fonctions types retenues à l'université
INF	CN-CS	4 635,15	9	2	8	4 635,15	<i>Missions d'infirmier</i>
	HC			1	1	5 005,96	<i>Missions de coordination</i>

Documents présentés en groupe de travail RIFSEEP le 03/10/2016